

Continuez à signer notre pétition en ligne, pour la défense de l'accès à des soins de qualité pour tous !

Actuellement, les orthophonistes sont formés en faculté de médecine au niveau master (équivalent 300 ECTS) . C'est une formation exigeante, à temps plein, incluant de la théorie (neurologie, ORL, linguistique, psychologie , neuropsychologie,) et beaucoup de clinique supervisée . De plus , les orthophonistes investissent massivement la formation continue tout au long de leur activité professionnelle .

Forts de cette formation solide, nous aidons nos patients dans de nombreux domaines (pathologies ORL comme par exemple divisions palatines, surdit , polypes sur cordes vocales, dysarthries neurologiques, suites de laryngectomie...), neurologique (m moire et communication avec des patients atteints de maladies neurod g n ratives, r ducation des aphasies,), la prise en charge du b gaiement, les r éducations des dyslexies, dysphasies, dyscalculies,

Or, dans un contexte de d mant lement des soins, nos minist res de tutelle (minist re de l'enseignement sup rieur et de la recherche / minist re de la sant ) ont entam  une proc dure pour r trograder nos comp tences, refusent de reconnaître notre formation initiale   son juste niveau, et pr voient d'amputer notre champ de comp tences de ce qui fait la sp cificit  et la qualit  de l'orthophonie (notamment neurologie, neuropsychologie et ORL). Vous pouvez nous aider en signant la p tition en ligne :

<http://www.fno.fr/actualites/signez-la-petition-pour-un-master-en-orthophonie/>